

Plan Individuel de Formation (PIF) **90h minimum** pour les doctorants de l'ED DESPEG

1^{ère} Année

30 heures de Formation « Enseignement et Pédagogie »

module de formation obligatoire pour les
doctorants DCME uniquement

30h minimum de formation ACA

au choix

incluant

une formation obligatoire

Ethique et
Intégrité Scientifique

30h minimum de formation PRO

au choix

incluant

une formation obligatoire

Dépôt Electronique de la
Thèse

2^{ème} Année

30 heures minimum de formation libre

choix de formations ACA ou PRO au sein de l'offre
recensée par l'ED DESPEG pour les

**doctorants non DCME
uniquement**

3^{ème} Année

**Les
Docto-
riales
DESPEG**

PRO = Professionnalisantes et Techniques

ACA = Académiques et Disciplinaires

DCME: Doctorant sous Contrat avec Mission d'Enseignement